cercle de la voile de vidy

Annuaire 2013
Bulletin N°1

Reproduit avec l'autorisation de
l'Office fédéral de topographie (BA034958)

La force de la simplicité

The Power of Simple, c'est l'aboutissement d'une réflexion visant à simplifier la plus complexe et la plus sophistiquée des technologies. Avec la nouvelle montre GPS marine quatix, Garmin est déterminé à rendre vos sorties sur l'eau toujours plus agréables, plus enrichissantes et plus simples.

quatix - Montre GPS marine

Prenez toujours le meilleur départ grâce à la quatix qui vous indique la distance restante jusqu'à la ligne de départ. Conçue pour les navigateurs et passionnés de tous bords, cette montre affiche votre vitesse, votre cap, la distance parcourue et bien plus. Véritable répétiteur, la quatix permet aussi d'afficher toutes les informations des instruments et peut même servir de télécommande pour le pilote automatique.
C'est ça The Power of Simple !

quatix

GARMIN.

www.garmin.ch

sommaire

Editorial 3
Procès-verbal de l'assemblée générale 2012 4
Cinq Jours du Léman 2013 11
Calendrier des régates 12
Cours de start 13
Nouvelles règles ISAF 14
Avis de course 15
- Challenge Saint-Amour 15
- Régate d'ouverture 16
- Régates d'entraînement 17
- Régate des solitaires 18
- Régate des Dames 19
- Challenge Rippstein 20
- Régate de clôture 21

Juniors 22
- Résultats juniors (octobre 2010 - novembre 2011) . . 22

Cours de formation du CVV 24
- Formulaire d'inscription aux cours 28

Club-house 29
Statuts 30
Liste des membres 36
Formulaire d'adhésion au CVV 43
Nos annonceurs 44

Cercle de la Voile de Vidy - CVV **Affilié à la Fédération suisse de voile - Swiss Sailing**
Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP 10-18190-7
Secrétariat 021 616 52 82 Fax 021 616 52 08
Buvette 021 617 35 47
http://www.cvvidy.ch

mars 2013

«Une protection complète pour mon bateau.»

Solution globale et souple/

Assurance de bateaux

- ✓ Solution individuelle grâce à un système modulaire composé des assurances RC, casco et accidents
- ✓ Conseils avisés donnés par nos experts nautiques
- ✓ Protection du bonus incluse dans la casco complète

Michael Guex/
Av. d'Ouchy 60, 1006 Lausanne
Téléphone 078 677 20 11, Fax 021 617 03 55
michael.guex@axa-winterthur.ch

AXA winterthur
réinventons/l'assurance

Rendre à César ce qui est à César

Un de nos buts statutaires est de «promouvoir le sport de la voile sous toutes ses formes». Dans cet esprit, depuis les origines du club, nous avons continuellement agi dans l'espoir de mettre à disposition du plus grand nombre des moyens permettant soit de s'initier aux sports véliques soit de développer ses compétences de régatier. Ainsi le centre de formation, le mouvement junior, les régates d'entraînement du mercredi sont les éléments les plus visibles de nos actions.

Depuis ses débuts, le CVV a régulièrement généré des navigateurs de niveau international, non seulement dans le domaine compétitif des régates, mais également dans celui, moins spectaculaire, des plaisanciers. Parmi nos membres ou anciens membres, on compte plusieurs sélectionnés olympiques, des régatiers qui ont brillé au niveau international ainsi que quelques marins qui comptent un ou plusieurs tours du monde à leur actif et qui ont roulé leur bosse sur toutes les mers du globe (ou presque). Systématiquement, au fil des ans, une nouvelle génération est venue remplacer la précédente afin que ce sport – qui nous passionne – se développe.

Malgré cela, nos moyens restent limités et toutes les démarches entreprises par le CVV ne sauraient suffire au bon développement du sport de la voile auprès des jeunes générations de navigateurs. C'est donc grâce à une collaboration mutuellement enrichissante avec les parents et les familles de nos futurs marins d'exception que nous avons pu, jusqu'à présent, atteindre ces résultats. Sans cela, notre action ne pourrait se concrétiser.

Chères et chers parents, que vous soyez navigateurs ou profanes, que votre enfant recherche la performance ou, plus simplement, le plaisir de naviguer sur le Léman, il ne pourrait le faire sans votre soutien logistique, financier, émotionnel, éducatif et sportif.

Au nom de nos jeunes, au nom du CVV, mille mercis pour votre contribution essentielle au développement de notre sport favori.

Guy Wuilleret
Président du CVV

Procès-verbal de l'assemblée générale 2012

59e assemblée générale
du mercredi 5 décembre 2012 à 20 heures à Lausanne

Préambule

Le président Guy Wuilleret ouvre l'assemblée à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il salue le président d'honneur présent M. Kurt Oesch et la membre d'honneur Mme Denise Roesti.

La feuille des présences porte la signature de 31 membres, dont 29 sont habilités à voter :

Bertossa Manfred (vétéran), Bettens Olivier (senior), Breitenmoser Werner (sympathisant), Castéras Anne (senior), Castéras Claude (conjoint), Chesaux Charles (senior), Faehndrich Philippe (senior), Faller Olivier (senior), Genet Tim (senior), Grin Catherine (sympathisant), Huni Daniel (senior), Jutzi Nicolas (senior), Jutzi Vincent (senior), Kern François (vétéran), Lambelet Martine (senior), Oesch Christine (senior), Oesch Kurt (honoraire), Oesch Luc (senior), Parein Philip (senior), Peny Claude (senior), Ritter Robert (conjoint), Roesti Denise (honoraire), Ryncki Yves (senior), Schlienger Blaise (senior), Schlienger Olivier (senior), Schlienger Sandrine (conjoint), Schnepf Anton (vétéran), Vautier Jacques (senior), Vuilliomenet Saskia (senior), Wanner Dominique (senior), Wuilleret Guy (honoraire).

Publicité

AB Peinture & Rénovation S.A.

ENTRETIEN - RENOVATION - TRANSFORMATION
PEINTURE - PLATRERIE - PAPIERS-PEINTS
APPARTEMENTS - FACADES - IMMEUBLES

Délai - Qualité - Garantie

PASCAL BEZZOLA
Ch. du Levant 145 1005 Lausanne
Tél : 021/ 721 00 60 - Fax : 021/ 721 00 61

www.abpeinture.ch - entreprise@abpeinture.ch

Les membres suivants sont excusés :

Chenaux Daniel, Fournier Jean-Pierre, Gutbrod Rolf, Jotterand Camille, Viazemski Dimitri, Zimmermann Jean-Marc, ainsi que Bachelin Jérémy, Peny Claude et Telsfer Hubert (membres du comité).

Le président demande un moment de silence. Il a le regret de nous annoncer le décès de deux de nos membres : MM. Claude Graf et Claude Mutruz.

Remise des challenges

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le président annonce que le challenge du meilleur cadet est attribué à Maxime Bachelin pour sa sélection au championnat du monde Optimist à Bocca Chica, en République Dominicaine (115e sur 230). En fin de saison, Maxime s'est associé avec Philippe Pittet (de Bienne) pour faire ses premières armes en 420, avec des résultats très encourageants, comme une 3e place au Championnat Suisse à Stäfa.

Le challenge du meilleur junior est attribué à Sean Charlton White qui a fait ses premières armes en Laser 4,7 (championnat Suisse à Estavayer) et qui va poursuivre en 420 avec Arno de Planta, membre du CVV.

Notre meilleur lesté à l'étranger est le bateau Chantier Naval de Vidy, propriété d'Eric Meyer. Celui-ci s'est distingué par la première place à la World Cup des Esse 8.50 à Malcesine.

Le président signale aussi la belle performance de Tim Charpié et de son Surprise, 3e à la Coupe d'Europe et 5e au championnat Suisse avec Bernard Borter parmi d'autres équipiers.

Nomination des scrutateurs

Olivier Bettens est nommé scrutateur.

La présentation et la validation de l'ordre du jour ne font pas l'objet de commentaires ou de souhaits de modifications.

Adoption du procès-verbal 2011

Le procès-verbal de la 58e assemblée générale 2011, paru dans le premier bulletin 2012 (annuaire), ne fait l'objet d'aucune remarque. Le président considère ce procès-verbal comme approuvé, avec remerciements à notre secrétaire pour sa rédaction.

Rapports du président et des commissions

Les rapports des présidents et des diverses commissions ont paru dans le deuxième bulletin 2012.

Assemblée Générale de Swiss Sailing : notre président n'a malheureusement pas pu se rendre à cette assemblée générale. Le résumé de cette assemblée fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin du club.

Le président nous signale qu'un groupe de parents s'est réuni dans le but de trouver le moyen d'obtenir des fonds pour les juniors, pour pouvoir renouveler le matériel (bateaux et gréements) mis à disposition des enfants, par exemple. Une des idées avancées est de relancer l'organisation d'un repas de soutien.

Présentation des comptes de l'exercice 2012

Le président cède la parole à Luc Oesch, tout en remerciant vivement Catherine Grin pour l'excellente tenue de notre comptabilité.

Le club enregistre une perte de CHF 10 559.–, les juniors une perte de CHF 4106.– et le centre de formation une perte de CHF 460.– . Les comptes 2012 consolidés sont donc déficitaires à hauteur de CHF 15 125.– . Cette perte est principalement liée à une somme de sponsoring du championnat des Esse 850 d'environ CHF 5000.– à encaisser et non comptabilisée sur l'exercice en cours. Par ailleurs, les 5 jours du Léman étaient bénéficiaires par le passé et ont eu un résultat neutre en 2012 en raison notamment des festivités organisées dans le cadre du 20e anniversaire de la régate. La situation financière du club reste néanmoins saine, le niveau des liquidités bon et les charges sont globalement bien maîtrisées, ce qui a permis d'amortir les postes matériel, bateaux, club et agencement cuisine pour un total de CHF 14 500.– .

Philippe Parein demande quel est l'intérêt de garder le niveau de liquidités. Réponse de Luc Oesch : le niveau de liquidité doit permettre l'exploitation continue et le paiement des charges du club durant l'hiver, saison pendant laquelle les rentrées de liquidités sont moindres.

Kurt Oesch demande pourquoi les cotisations et redevances Swiss Sailing s'équilibrent. Réponse de Luc Oesch : le CVV encaisse les cotisations Swiss Sailing auprès de ses membres et les reverse directement auprès de Swiss Sailing.

Philippe Parein demande s'il y a encore des parts à rembourser. Réponse positive.

Publicité

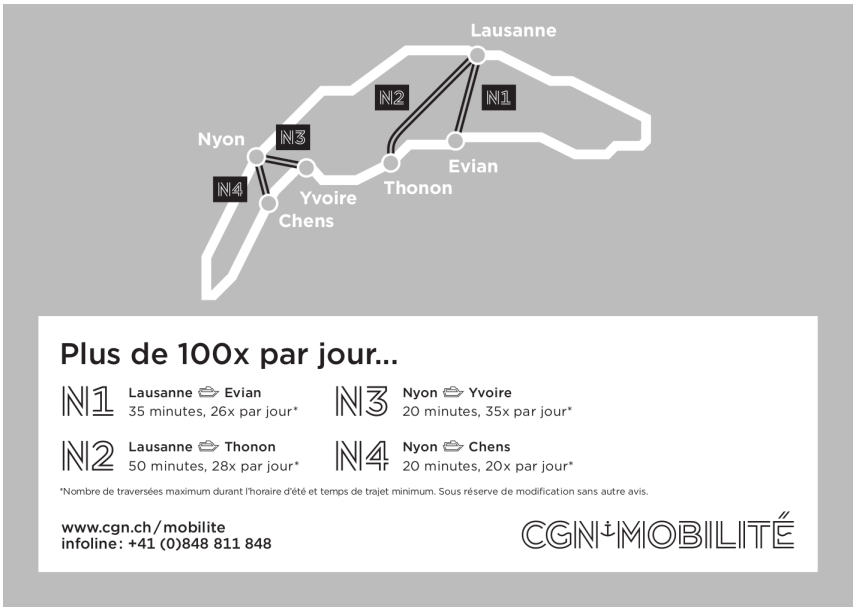

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs mandatés par l'assemblée générale du 7 décembre 2011 se sont réunis le mardi 4 décembre 2012, dans les bureaux du Cercle de la Voile de Vidy, à Lausanne, pour procéder à la vérification par sondage des comptes de l'exercice allant du 1er janvier 2011 au 30 octobre 2012.

MM. Olivier Faller et Vincent Jutzi ont vérifié les comptes procédant par pointages et vérification des soldes à l'ouverture/clôture de l'exercice. Aucune erreur n'a été relevée et toutes les questions posées ont reçu une réponse complète et précise.

Les comptes bouclent cette année avec une perte de CHF 10 559.41 pour le Club,

une perte de CHF 4106.35 pour les juniors

et une perte de CHF 460.20 pour le centre de formation,

représentant une perte consolidée de CHF 15 125.96.–.

Les comptes sont tenus avec rigueur et leur présentation est claire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée de donner décharge à Mme Catherine Grin, pour la gestion des comptes 2011/2012.

Ratification des admissions et des radiations

Le président fait lecture de la liste des nouveaux membres et des membres qui sont radiés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas payé leurs cotisations au 28 novembre 2012.

Admissions : Asenkat Maximillien (cadet CF), Bart Nicolas (senior CF), Bauwens Valérie (senior), Bertaux Audric (cadet CF), Blanchard Ilian (cadet CF), Blatti Sylviane (sympathisant), Boyko Stanislav (cadet CF), Brasey Jules (junior), Brunetti Elsa (cadet CF), Calderari Paloma (cadet CF), Cardinale Adrien (cadet CF), Caverzasio Jean (cadet CF), Caverzasio Lucie (cadet CF), Charrière Jocelyne (senior), Chatton Martin (junior CF), Constantinou Alexandro (cadet CF), Constantinou Marcos (cadet CF), Constantinou Nikias (cadet CF), Coppée Helena (cadet), Cunha David (cadet CF), Dorsaz Mathieu (senior), Ehrenreich Elise (senior CF), Eiselé Elias (cadet CF), Eiselé Yannis (junior CF), Farron Paul (cadet CF), Graf Marcel (senior CF), Jovignot Claudia (cadet CF), Keller Damien (cadet CF), Keller Marina (cadet CF), Korber Damien (cadet CF), Krähenbühl Claude (senior CF), Lallement Jonathan (senior CF), Martinez Alonso Maria (senior), Mattei Luca (cadet CF), Meeran Charlie (junior CF), Pelletreau Louis (cadet CF), Pelletreau Guillaume (senior), Picht Marie (cadet CF), Piguet Coraline (cadet CF), Piguet Laetitia (junior CF), Piguet Marcelle (cadet CF), Pittet Philippe (junior), Rieder Jean-Paul (sympathisant), Riklin Amanda (cadet CF), Supplicy Belinda (cadet CF), Thomas Nikita (junior), Tripet Noé (junior CF), Wilp Jean-Marc (junior CF), Wilp Jonathan (cadet CF), Wodzislawski Kamil (cadet CF), Yersin Beryl (junior CF), Zoller Emilie (cadet CF).

Radiations : Alessandrini Fabio (senior), Aubry Alemann Camille (cadet CF), Bidiville Adrien (étudiant), Blickisdorf Bianca (senior CF), Bohler Yanis (cadet CF), Boignères Hinarai (senior CF), Bonard Nagel Anne (conjoint), Bontemps Arthur (senior CF), Brandt Arnault (cadet CF), Brandt Basile (cadet CF), Brynildsem Kristin (senior CF), Carré Olivier (senior), Castellano Jérôme (senior CF), Dustin Isabelle (senior), Falconi Gianni (sympathisant), Feuz Samuel (sympathisant), Gascoin Louis (senior CF), Grayo Pierre-Yves (senior), Guélat Loïc-Marco (étudiant), Jacopin Arnaud (senior CF), Kes-

sel Leera (cadet), Kessel Mika (cadet CF), Koch Christoph (senior), Lambelet Martine (senior), Liosne Christian (senior CF), Mariano John (senior), Mouly Cécile (étudiant), Nagel Julien (étudiant), Rollin Erwan (cadet CF), Rotkopf Alexander (senior CF), Soller Anna (senior), Thiele Christopher (senior CF), Vial Baptiste (junior CF) et Yimyaem Sinthu (étudiant).

Statistiques

Cadets : 76, conjoints : 24, étudiants : 7, fondateurs : 8, honoraires : 11, juniors : 26, seniors : 129, vétérans : 16, sympathisants : 63 ; soit un total de 360 membres, dont 84 sont issus du Centre de formation.

Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont également approuvés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à l'unanimité.

La ratification des admissions et des radiations est approuvée à l'unanimité.

Décharge aux organes responsables

La gestion du club pendant l'année 2012 est approuvée à l'unanimité par applaudissements. Décharge est donc donnée au comité.

Election du comité et des vérificateurs des comptes

Nous n'avons pas de changement à proposer dans la composition de notre comité.

Si certaine personne est intéressée à entrer au comité, elle est la bienvenue.

Les membres actuels du comité sont :

Guy Wuilleret, président ; Luc Oesch, vice-président ; Catherine Grin, trésorière ; Anne Castéras, secrétaire ; Hubert Telfser, responsable des régates ; Marc Meyer, responsable de la formation ; Philippe Faehndrich, responsable du bulletin ; Claude Peny, webmaster ; Olivier Schlienger, responsable du matériel et du fichier des membres ; et Jérémy Bachelin, représentant des juniors.

Hors comité nous pouvons compter sur l'aide de Jacques Vautier, qui, depuis plus de trente ans, récupère les challenges et s'assure de la présence des équipes de start ; de Clive Tucker, qui s'occupe de notre outil informatique pour la comptabilité ; et de Jean-Pierre Fournier, qui s'occupe du club house et qui a procédé à une belle réfection de nos toilettes avec l'aide de Marc Meyer. Le président remercie ces personnes.

Le président remercie aussi tous ceux qui participent à la bonne organisation des régates.

Olivier Faller est nommé premier vérificateur, Pierre Fayet deuxième vérificateur et Tim Charpié suppléant.

L'élection est faite à l'unanimité par acclamation.

Le président nous informe aussi que nous sommes toujours à la recherche d'un président pour la régate des 5 jours du Léman. Le président assure l'intérim.

Programme des activités pour 2013

Claude Peny présente les dates des régates de l'année 2013 :

- le challenge d'hiver 3, le 12 janvier ;
- le challenge d'hiver 4, le 2 février ;
- le challenge d'hiver 5, le 2 mars ;
- le challenge Saint-Amour, le 7 avril ;
- la régate d'ouverture, le 20 avril ;
- la première régate d'entraînement, le 24 avril ;
- le Championnat Junior ACVL centralisé, les 25 et 26 mai ;
- les 5 Jours du Léman, du 4 au 10 août ;
- la Semaine du soir, du 5 au 9 août ;
- la Solitaire et régate des Dames, le 28 septembre ;
- le challenge Rippstein, le 29 septembre ;
- la régate de clôture, le 5 octobre ;
- le championnat Suisse 420 et 29er, du 12 au 15 octobre ;
- le challenge d'hiver 1, le 2 novembre ;
- le challenge Saint-Amour, le 6 avril 2014.

Les autres dates importantes de notre calendrier sont :

- la raclette des juniors le 1er février 2013 ; le président profite de remercier Charles Chesaux, pour son activité tout au long de l'année et particulièrement pour l'aide apportée lors de cette soirée ; le bénéfice de cet événement va dans la caisse des juniors ;
- l'assemblée des régatiers le 20 mars 2013 ; c'est à cette occasion que vous pouvez échanger la date d'organisation de start qui vous a été attribuée ;
- les nettoyages du club le 6 avril 2012 ; c'est grâce à nos volontaires motivés que notre club a un aspect accueillant et sympathique ! venez nombreux !
- un cours sur les nouvelles règles de course aura lieu le 17 avril 2013.

Adoption du budget de l'exercice 2012,
fixation des cotisations et de la finance d'entrée

Le président cède la parole à Luc Oesch pour la présentation du budget. Le budget était disponible à l'entrée avant l'assemblée. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, ni question.

L'assemblée approuve le budget 2013 à l'unanimité.

Les cotisations restent inchangées pour 2013.

- seniors : 290.–
- cadets, juniors, conjoints, étudiants/apprentis : 60.–
- sympathisants : 110.–
- vétérans : 125.–
- redevance Swiss Sailing : 50.–

Les cadets, les juniors et les conjoints reçoivent leur carte Swiss Sailing gratuitement.

Le président fait appel à la générosité de chaque membre lors du payement de sa cotisation.

Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité

L'assemblée confirme à l'unanimité la limite des 10 000 francs pour les dépenses du comité hors budget.

A la demande de M. Olivier Bettens, le président explique que cette liberté n'a pas été

utilisée en 2012.

Propositions individuelles

M. Kurt Oesch demande si on peut envoyer une invitation par mail pour l'assemblée générale aux personnes dont on a les adresses. Le comité prend bonne note de cette remarque.

Le président signale que la question de déplacer l'assemblée générale à une autre période, plus agréable «météorologiquement» parlant, s'est déjà posée. Ce qui permettrait à plus de membres de se déplacer. Cette question va être débattue au sein du comité en contrôlant les statuts (il s'agit de savoir si on peut boucler les comptes à une autre période de l'année).

M. François Kern demande, si on peut savoir quand les membres ont adhéré au club. Pour les anciens, cela n'est pas possible. A l'époque, on ne notait pas ce genre d'informations dans le fichier.

Il aimerait aussi savoir comment on devient vétéran du club.

Il faut être âgé de plus de 65 ans et avoir été membre actif du CVV depuis plus de 5 ans. Ce statut est octroyé sur demande.

M. Anton Schnepf demande si l'on peut connaître les noms des membres affiliés au club depuis plus de 50 ans.

Cela va être difficile, car les bases de données de l'époque, qui n'étaient évidemment pas informatisées, ne sont pas complètes. Il faudrait retrouver et relire les bulletins de l'époque, qui donnent les listes des membres. Monsieur Anton Schnepf s'y attellera peut-être.

M. Manfred Bertossa offre une toile du port de Vidy au club, qu'il a peinte dernièrement. Ceci pour exprimer le plaisir qu'il a de faire partie du CVV. M. Manfred Bertossa est membre vétéran du club. Il a dirigé une entreprise de peinture en bâtiment, mais il est aussi un artiste peintre de renom. M. Bertossa est remercié par de nombreux applaudissements.

Le président vous donne rendez-vous le mercredi 4 décembre 2013 à 19 h 45 pour la prochaine assemblée générale et clôt celle de cette année à 21 h 10 en souhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année.

Lausanne, janvier 2013

Anne Castéras
Secrétaire du CVV

Cinq Jours du Léman 2013

Après une vingtième édition dignement fêtée, nous voilà reparti pour la vingt et unième des 5 Jours du Léman. Cette année, changement de sponsor principal avec un nouveau partenaire, la Vaudoise Assurances qui saisit l'occasion des 5 Jours du Léman pour promouvoir particulièrement ses nouveaux produits à l'attention des propriétaires de bateaux.

Hormis ce changement, les 5 Jours du Léman Vaudoise Assurances gardent les caractéristiques qui ont forgé leur réputation de régate d'exception pour marin aguerri. Unique en son genre par ses exigences sur les plans physique, technique, stratégique et tactique, au fil des années, elle a gagné ses titres de noblesse dans le domaine de la voile d'endurance. L'édition 2013 ne dérogera pas aux traditions de la manifestation. Son histoire démontre que les ingrédients nécessaires pour couper la ligne d'arrivée le 9 août de cette année avec un bilan positif seront notamment une bonne préparation, de l'engagement personnel, de la persévérance, de la confiance (en soi et envers l'autre), de l'esprit d'équipe, la capacité de gérer son effort et, finalement, des qualités de navigateur.

Les caractéristiques techniques de l'édition 2013 seront proches des années précédentes, un départ le dimanche en début d'après-midi, une arrivée ouverte le vendredi en début d'après-midi, une parcours qui couvre l'ensemble du Léman du Bouveret à Genève avec le maintien des bouées du Bouveret et de Prangins à leur place de l'édition 2012. Pour des raisons logistiques et de sécurité, le nombre d'équipage reste limité à 40. Les inscriptions en ligne seront ouvertes dès le 6 mai 2013 à 12 heures sur le site www.5jours.ch.

En dernier lieu je saisis l'occasion de ces quelques lignes pour faire un appel à toutes les bonnes volontés qui sont prêtes à nous aider dans l'organisation de cette manifestation et éventuellement reprendre la présidence de son Comité d'organisation que j'assure encore ad interrim. Je crois pouvoir affirmer qu'une énorme majorité des organisateurs ont gardé des excellents souvenirs de leur participation à la mise en œuvre cette manifestation.

Je me réjouis donc de vous retrouver nombreux ce mois d'août à l'occasion des 5 Jours du Léman Vaudoise Assurances que cela soit en tant que spectateur, supporter, participants, partenaires ou organisateurs.

Guy Wuilleret
Président du CVV

Calendrier 2012

Date	Jour	Régate	Série	Club
7 avril	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV
20 avril	sa	Régate d'ouverture	TS	CVL
24 avril	me	Régate d'entraînement 1	TS	CVL
27 avril	sa	Ruban Bleu	TS	CVL
1er mai	me	Régate d'entraînement 2	TS	CVL
8 mai	me	Régate d'entraînement 3	TS	CVL
15 mai	me	Régate d'entraînement 4	TS	CVL
22 mai	me	Régate d'entraînement 5	TS	CVL
25-26 mai	sa-di	Championnat Juniors ACVL centralisé	Opti, Laser, 420	CVV
26 mai	di	Dézaley	TS	CVL
29 mai	me	Régate d'entraînement 6	TS	CVL
5 juin	me	Régate d'entraînement 7	TS	CVL
8-9 juin	sa-di	Genève-Rolle	SRS, M1-2, L	YCG
12 juin	me	Régate d'entraînement 8	TS	CVL
15-16 juin	sa-di	Bol d'Or	SRS, M1-2, L	SNG
19 juin	me	Régate d'entraînement 9	TS	CVL
26 juin	me	Régate d'entraînement 10	TS	CVL
3 juillet	me	Régate d'entraînement 11	TS	CVL
8-12 juillet	lu-ve	Semaine du Soir	TS	CVL
17 juillet	me	Régate d'entraînement 12	TS	CVV
24 juillet	me	Régate d'entraînement 13	TS	CVV
31 juillet	me	Régate d'entraînement 14	TS	CVV
4-10 août	di-sa	5 Jours du Léman	Surprise	CVV
5-9 août	lu-ve	Semaine du Soir	TS	CVV
14 août	me	Régate d'entraînement 15	TS	CVV
21 août	me	Régate d'entraînement 16	TS	CVV
28 août	me	Régate d'entraînement 17	TS	CVV
31 août	sa	Farinet	TS	CVL
4 septembre	me	Régate d'entraînement 18	TS	CVV
11 septembre	me	Régate d'entraînement 19	TS	CVV
18 septembre	me	Régate d'entraînement 20	TS	CVV
21 septembre	sa	Solitaire	TS	CVV
21 septembre	sa	Régate des Dames	TS	CVV
22 septembre	di	Challenge Rippstein	SRS, TS	CVV
5 octobre	sa	Régate de clôture	TS	CVV
12-15 octobre	sa-ma	Championnat Suisse 420 et 29er	420, 29er	CVV
2 novembre	sa	Challenge d'Hiver 1	SRS	CVV
7 décembre	sa	Challenge d'Hiver 2	SRS	CVV
11 janvier 2014	sa	Challenge d'Hiver 3	SRS	CVV
1er février 2014	sa	Challenge d'Hiver 4	SRS	CVV
1er mars 2014	sa	Challenge d'Hiver 5	SRS	CVV
6 avril 2014	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV

Cours de start

Lundi 15 juillet 2013 de 19 h 00 à 21 h 00 au club house

Participation
Ouvert aux navigateurs désirant acquérir les bases nécessaires à la participation à une équipe de start. Les navigateurs désirant rafraîchir leurs connaissances sont également les bienvenus.

Inscription
Uniquement par mail à regates@cvvidy.ch. En cas d'affluence trop faible le cours peut être annulé.

Ordre du jour

- La procédure de start, timing, pavillons, signaux sonores
- Les cas particuliers
- Le matériel, valise de start, bouées, pavillons
- Les bateaux
- Les instructions de course pour les régates d'entraînement, parcours et durée
- Questions
- Verre de l'amitié

Nouvelles règles : ISAF RCV 2013-2016

Tous les quatre ans, après les jeux olympiques, la Fédération Internationale de Voile apporte des modifications aux Règles de Course à la Voile. Contrairement aux modifications de l'édition 2005-2008 qui représentaient une refonte importante des règles, celles de l'édition 2013-2016 sont essentiellement motivées par une recherche de :

- clarification
- simplification
- prise en compte du respect environnemental
- suivi de l'évolution (matériaux, pratiques des arbitres, pratiques des voiliers, règles de classe,. . .)
- suppression de règles redondantes ou inutilisées
- prise en compte de pratiques courantes absentes jusqu'à présent dans les règles
- harmonisation des annexes avec les règles

Ce changement est une bonne occasion pour rafraîchir vos connaissances des RCV.

La version papier des RCV peut être acheté dans les libraires.
La version électronique est à disposition sur le site du CVV.

PUBLICITÉ

Chauffage et énergies renouvelables

Chauffage solaire, pompe à chaleur,
Chaudière à granulés de bois
Mazout et gaz à condensation

Donner de l'avenir à votre futur avec

Hoval Herzog SA
Ch. de Closalet 12
Case postale 225
1023 Crissier 1
www.hoval.ch

Tél. 0848 848 363
Fax 0848 848 767
crissier@hoval.ch

Hoval
Economie d'énergie - protection de l'environnement

AVIS DE COURSE

SAINT-AMOUR – DERNIÈRE MANCHE DU CHALLENGE D'HIVER

Dimanche 7 avril 2013

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 41e édition du Challenge Saint-Amour.

Participation Toutes séries lestés.

Règlements ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.

Parcours **A. Normal :** Vidy – mi-lac Port Ripaille - radiophare Saint-Prex - Vidy.
B. Raccourci : Vidy - mi-lac direction Port Ripaille - Venoge - Vidy.

Inscriptions Le dimanche 7 avril 2012 de 8 h 30 à 9 h 00 au club-house du CVV.

Finance La finance d'inscription de 30 fr. pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.

Cette régate tient également lieu de 6e et dernière manche du Challenge d'hiver de Vidy. Les participants à ce challenge qui se sont acquittés de leur finance d'inscription n'auront pas à payer de nouvelle finance pour le Saint-Amour.

Horaire

Attention	09 h 55
Préparatoire	09 h 56
Départ	10 h 00
Clôture	16 h 00
Résultats et distribution des prix	17 h 00

Classement En temps compensé selon le coefficient ACVL SRS12, sans distinction de classe.

En temps réel, sans distinction de classe.

Les bateaux qui ne courent qu'au Saint-Amour ne figurent pas au classement du Challenge d'hiver.

Prix En plus des challenges attribués aux premiers, un prix récompensera chaque concurrent.

Stationnement Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.

Restauration Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au club.

Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATE D'OUVERTURE

Samedi 20 avril 2013

Vous êtes tous cordialement invités pour l'ouverture de la saison du club.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy.

Inscriptions Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30, l'inscription sera également valable pour les régates d'entraînement.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire

	Dériveurs multicoques	**Lestés dériveurs lestés**
A disposition sur l'eau pour tous	14 h 00	
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous	16 h 30	
Résultats et distribution des prix	dès 17 h 30	

Classement En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés.

En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.

Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés.

Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.

Prix Un challenge au premier de chaque catégorie. La remise des prix aura lieu au club-house du CVL à Ouchy.

Restauration La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.

Note **Que votre bateau soit fin prêt ou non, que vous naviguiez ou non ce jour, venez nombreux.**

Après la régate, apéro au CVL.

Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATES D'ENTRAÎNEMENT

Les mercredis soir du 24 avril au 18 septembre 2012

Vous êtes tous cordialement invités pour les régates d'entraînement du mercredi soir organisées conjointement entre le CVL et le CVV.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques. Les régates d'entraînement sont réservées aux membres des clubs CVV ou CVL.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à cette régulation.

Parcours Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy. Une seule manche par jour.

Inscriptions Tous les bateaux doivent s'inscrire dans leur club.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire

A disposition sur l'eau pour tous		18 h 55	
	Série 1	**Série 2**	**Série 3**
Attention	0	+ 5 min	+ 10 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min	+ 11 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min	+ 15 min
Clôture pour tous		21 h 00	
		20 h 30 dès le 1er septembre	

Classement Le classement est établi de manière globale CVL-CVV.

Le responsable start est crédité du même nombre de points que le premier lorsqu'il officie (maximum 1 x par saison).

Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés.

Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.

Les trois plus mauvais résultats sderont biffés.

Résultats Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV.

Restauration La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.

Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATE DES SOLITAIRES

Samedi 21 septembre 2013

Vous êtes tous cordialement invités pour la Régate des solitaires.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy.

Inscriptions Inscription au club-house le jour même de 8 h 30 à 9 h 00. Les bateux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire A disposition sur l'eau pour toutes 9 h 30

	Dériveurs, multicoques	**Lestés, dériveurs lestés**
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min

Clôture pour toutes 12 h 30

Résultats et distribution des prix Lors de la soirée de clôture du 5 octobre

Classement En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés.
En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.

Prix Un challenge au premier de chaque catégorie.
Un prix récompensera chaque concurrent.

Proclamation Proclamation des résultats annuels le 5 octobre lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV.

Restauration La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.

Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATE DES DAMES

Samedi 21 septembre 2013

Nous avons le plaisir d'inviter toutes les dames à notre traditionnelle Régate des dames.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques. La participation féminine minimale est **d'une femme à la barre**. Des prix sont réservés aux équipages entièrement féminins.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Parcours de type banane au large d'Ouchy-Vidy.

Inscriptions Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30. Les bateux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire

A disposition sur l'eau pour toutes	14 h 00	
	Dériveurs, multicoques	**Lestés, dériveurs lestés**
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour toutes	17 h 00	
Résultats et distribution des prix	lors de la soirée de clôture du 5 octobre	

Classement En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés.
En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.

Prix Un challenge au premier de chaque catégorie.
Un prix récompensera chaque concurrent.

Proclamation Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL, le 5 octobre au CVV.

Restauration La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.

Le comité

AVIS DE COURSE

CHALLENGE RIPPSTEIN

Dimanche 22 septembre 2013

Vous êtes tous cordialement invités au Challenge Rippstein.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour le Challenge Rippstein.

Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Vidy – Morges vieux port – Morges nouveau port - Vidy.

Inscriptions Sur place le dimanche 29 septembre 2013 de 08 h 30 à 09 h 00.

Finance La finance d'inscription, de 30 fr. pour les lestés et dériveurs lestés et de 20 fr. pour les dériveurs et multicoques, pourra être versée au club-house de Vidy le dimanche 29 septembre lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.

Horaire

Attention	09 h 55
Préparatoire	09 h 56
Départ	10 h 00
Clôture	16 h 00
Résultats et distribution des prix	18 h 00

Classement Classement en temps compensé pour les bateaux au bénéfice d'une jauge ACVL à jour, en temps réel pour les autres.

Prix Un challenge au premier de chaque catégorie. Prix pour chaque bateau.

Stationnement Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.

Restauration Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au club.

Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATE DE CLÔTURE

Samedi 5 octobre 2013

Vous êtes tous cordialement invités pour la clôture de la saison du club.

Participation Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.

Règlements Les régates seront régies par les règles telles que définies dans les RCV et les instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.

Sponsoring Les concurrents devront être en règle avec la Régulation 20 de l'ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à cette régulation.

Parcours Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.

Inscriptions Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas beson de s'inscrire.

Finance Pas de finance d'inscription.

Horaire

	Dériveurs multicoques	Lestés dériveurs lestés
A disposition sur l'eau pour tous	14 h 00	
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous	17 h 00	
Résultats et distribution des prix	dès 19 h 00	

Classement En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés.

En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.

Prix Un challenge au premier de chaque catégorie.

Proclamation Proclamation des résultats lors de la soirée de clôture CVV-CVL du 6 octobre au CVV.

Restauration La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.

Note Comme toutes les années, la proclamation des résultats se fera avant et pendant la soirée de clôture, lors de laquelle vous pourrez déguster les excellentes saucisses au chou, accompagnées de leur papet concocté par notre tenancier Charles Chesaux.

Le comité

Résultats juniors

CSP Optimist Lugano 17-18 mars 2012
Optimist
14. Maxime Bachelin
96 participants

Easter Regatta Braassemermeer 6-9 avril 2012
Optimist
41. Maxime Bachelin
264 participants

CSP 420 Versoix 14-15 avril 2012
420
1ers. Victor Casas (CNV) - Jérémy Bachelin (CVV)
10 participants

CIP National Biscarosse, France 16-20 avril 2012
Optimist
10. Maxime Bachelin
141 participants

CSP Optimist Pully 28-29 avril 2012
Optimist
6. Maxime Bachelin
85. Jim Rodrigues
108 participants

CSP Optimist Thun 5-6 mai 2012
Optimist
9. Maxime Bachelin
105 participants

DYR Workum, Hollande 17-20 mai 2012
Optimist
59. Maxime Bachelin
300 participants

Interligue SIL Marseille, France 26-29 mai 2012
Optimist
2. Maxime Bachelin
119 participants

ACVL Juniors Vidy 9-10 juin 2012

Optimist

28. Jim Rodrigues
38. Failla Edorado
40. Othenin-Girard Ulysse
57 participants

420

1ers. Maxime Bachelin - Philippe Pittet
4. Clerc Marina - Guby Bretz Raphaël

Laser

5. Charlton-White Sean

Championnat du Monde, Boca Chica 15-26 juillet 2012

Optimist

115. Maxime Bachelin
230 participants

CS Optimist Sihlsee 8-12 août 2012

Optimist

11. Maxime Bachelin
157 participants

CSP 420 Oberhofen 1er-2 sept. 2012

420

1ers. Maxime Bachelin (CVV) - Philippe Pittet (YCB)
21 participants

CS 420 Stäffa 11-14 octobre. 2012

420

3. Maxime Bachelin (CVV) - Philippe Pittet (YCB)
28 participants

Imperia Winter Regata, Italie 5-9 décembre 2012

420

23. Maxime Bachelin (CVV) - Philippe Pittet (YCB)
72 participants

Cours «Les moussaillons» (6-8 ans) Printemps/Automne

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le site, la faune, la flore…

Mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30

Printemps :	cours 17 MP	du 24 avril au 3 juillet
Automne :	cours 35 MA	du 28 août au 9 octobre

Tarif pour le cours printemps : fr. 340.–
Tarif pour le cours automne : fr. 260.–
Tarif pour la saison complète : fr. 550.–

Stage «Les moussaillons» (6-8 ans) Eté

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le site, la faune, la flore…

Du lundi au vendredi matin de 9 h 30 à 12 h 00

Eté :	cours 32 ME	du 5 au 9 août
	cours 33 ME	du 12 au 16 août
	cours 34 ME	du 19 au 23 août

Tarif pour 5 cours de 2 h 30 : fr. 240.–

Cours juniors sur dériveurs (8-18 ans) Printemps/Automne

Cours hebdomadaire d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants entre 8 ans et environ 13-14 ans en fonction de la taille, Laser ou 420 pour les plus âgés.

Mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30, Optimist

Printemps :	cours 17 OP	du 24 avril au 3 juillet
Automne :	cours 35 OA	du 28 août au 9 octobre

Samedis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30, Laser ou 420

Printemps :	cours 17 DP	du 27 avril au 6 juillet
Automne :	cours 35 DA	du 31 août au 12 octobre

Tarif pour le cours printemps : fr. 340.–
Tarif pour le cours automne : fr. 260.–
Tarif pour la saison complète : fr. 550.–

Ecole de sport (8-18 ans) — Saison

Apprentissage de la régate. Un entraînement hebdomadaire du printemps jusqu'en automne avec participation à quelques régates dans le bassin lémanique.
Possibilité de participer à divers stages en mer.
Pour de plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 550.–

Groupe compétition (8-18 ans) — Saison

Perfectionnement de la régate. Un à deux entraînements hebdomadaires du printemps jusqu'en automne avec participation à quelques régates. Possibilité de participer à divers stages en mer et d'intégrer les groupes régionaux.
Pour plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 550.–
Mise à disposition d'un bateau : fr. 150.–

Stages juniors (8-18 ans) — Eté

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 00

Stages d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants de 8 à 13 ans et sur Laser ou 420 pour les jeunes dès 14 ans.

Eté :	cours 28 E	du 8 au 12 juillet
	cours 29 E	du 15 au 19 juillet
	cours 30 E	du 22 au 26 juillet
	cours 31 E	du 29 juillet au 2 août
	cours 32 E	du 5 au 9 août
	cours 33 E	du 12 au 16 août
	cours 34 E	du 19 au 23 août

Tarif pour 5 jours (repas inclus) : fr. 480.–
Tarif pour 3 jours (repas inclus) : fr. 320.–
Tarif pour 5 demi-journées (9 h 30 à 12 h 00 ou 13 h 30 à 16h) : fr. 240.–

Stage croisière côtière (8-18 ans) — Automne

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 15 h 30

Stage croisière côtière, découverte de la navigation et des manœuvres de base sur voilier lesté en groupe de maximum 5 jeunes. Repas à terre ou sur le bateau compris.

Automne :	cours 42 A	du 14 au 18 octobre

Tarif pour 5 jours (repas inclus) : fr. 380.–

Cours pour adultes — Voilier lesté

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage.
Vous souhaitez préparer votre permis voile en toute sérénité. Le permis de navigation catégorie D est obligatoire pour les bateaux de plus de 15 m² de surface de voile. Cours pratiques selon les directives du service de la navigation, agrémenté de cours théoriques (vent, règles de navigation…)
Vous pouvez également participer aux régates d'entraînement le mercredi soir et apprendre le maniement du spi, les manœuvres aux départs et aux passages de bouées. Vous vous familiariserez avec les règles de course.
La durée des leçons est fixée à deux heures en cours collectif et à une heure en cours individuel. Les horaires sont à convenir avec notre chef de base, en fonction de votre disponibilité.

Tarif pour 5 leçons : fr. 420.–
Tarif pour 10 leçons : fr. 770.–

Cours pour adultes — Dériveur

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur dériveur. La durée des leçons est fixée à deux heures en cours collectif ou une heure en cours individuel. Les cours s'organisent sur demande auprès de notre chef de base.

Tarif pour 5 leçons : fr. 300.–

Cours pour adultes — Cours accélérés

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage ou préparez votre permis voile. En fonction de votre niveau, vous pourrez vous présenter à l'examen en vue de l'obtention de votre permis le vendredi après-midi, pour autant que vous ayez déjà passé la partie théorique.

Eté :	cours 30 AE	du 22 au 26 juillet
	cours 31 AE	du 29 juillet au 2 août

Tarif pour 5 leçons, matin (10 h - 12 h) ou après-midi (13 h 30 - 15 h 30) : fr. 420.–
Tarif pour 10 leçons (journée) : fr. 770.–

Cours divers

Sorties d'entreprise, team building, baptêmes, anniversaires

Nous accueillons les groupes à la demi-journée, à la journée ou sur des cycles de plusieurs séances. Sur demande, nous organisons des cours sur mesure et selon vos exigences. Renseignez-vous auprès de notre chef de base au 021 616 52 11.

Voile scolaire

Nous accueillons également les classes pour une séance de découverte de la voile ou sur des cycles de plusieurs séances. Demandez le dossier scolaire à notre chef de base au 021 616 52 11.

Régates d'entraînement

Tous les élèves du Centre de formation peuvent participer gratuitement aux régates d'entraînement qui ont lieu le mercredi soir du 18 avril au 19 septembre ainsi qu'à la semaine du soir qui aura lieu du 10 au 14 août.

PUBLICITÉ

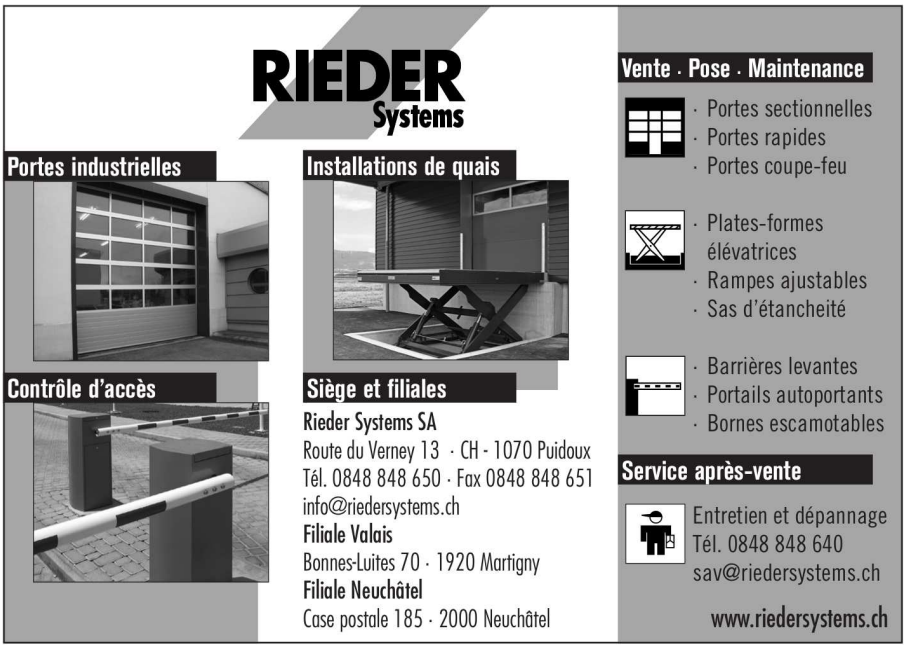

Bulletin d'inscription 2012

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____ Age : _____

Juniors : □ Optimist dès 6 ans □ Laser ou 420 dès 14 ans

Adultes : □ Dériveur □ Lesté

Je m'inscris au cours de voile :

No de cours : _____ Dates : du _____ au _____
(seulement pour les cours juniors)

Si le participant est mineur noms et prénoms des représentants légaux :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Email : _____

Pour les mineurs, la personne soussignée atteste que l'enfant inscrit est en bonne santé et qu'il sait nager.

Date : _____

Signature : _____

Bulletin à retourner à : Cercle de la Voile de Vidy – Allée du Bornan 6
1007 Lausanne ou par fax au 021 616 52 08

Info buvette

Eté

lundi :	fermé
mardi-samedi :	de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30 fermeture selon fréquentation
dimanche :	de 9 h 00 à 19 h 00 fermeture selon fréquentation

Le service est assuré midi et soir, selon l'horaire suivant :

Hiver (clôture à ouverture)

lundi-mardi :	fermé
mercredi-samedi :	de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30 fermeture selon fréquentation
dimanche :	de 9 h 00 à 19 h 00

PUBLICITÉ

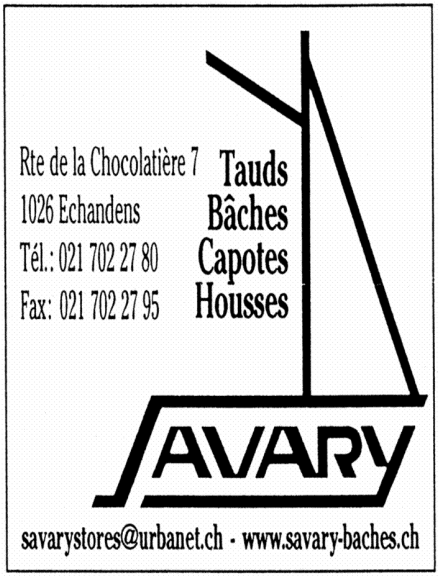

TITRE I DÉNOMINATION ET BUTS

Article 1 Dénomination

Fondé en 1953, le **Cercle de la Voile de Vidy (CVV)** est une association régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article 2 Couleurs

Le fanion du CVV se blasonne ainsi : «Coupé ondé d'or et d'azur à la devise codée d'argent sur le trait du parti.»

Article 3 Buts

Le CVV a pour buts :
- de favoriser la pratique de la voile ;
- de soutenir et de développer le sport de la voile sous toutes ses formes ;
- de créer et d'entretenir entre ses membres des contacts amicaux ;
- d'encourager le respect du Lac et de ses rivages ;
- d'entretenir de bonnes relations avec les autres clubs de voile et les organisations suisses et étrangères poursuivant des buts analogues, ainsi qu'avec les autorités publiques concernées.

Le CVV est politiquement neutre.

Article 4 Siège

Le siège du CVV est au club-house de Vidy.

Article 5 Swiss Sailing

Le CVV est membre de la Fédération Suisse de Voile (Swiss Sailing).

TITRE II MEMBRES

Article 6 Catégories

Le CVV comprend :

a) **les membres actifs,**
   - les membres seniors : âgés de plus de 18 ans au 1er janvier ;
   - les membres conjoints : le conjoint d'un membre actif CVV est aussi affilié à Swiss Sailing ;
   - les membres vétérans : âgés de plus de 65 ans et ayant 5 ans de sociétariat actif ; statut octroyé sur demande ;
   - les membres étudiants ou apprentis : statut octroyé sur présentation annuelle de la carte de légitimation ;
   - les membres juniors : âgés de 15 à 18 ans ;
   - les membres fondateurs et d'honneur.

b) **les membres cadets :**
   âgés de moins de 15 ans ;

c) **les membres de groupes :**
   Ecoles - Universités - Entreprises, comprenant au minimum un membre «actif CVV» par bateau. Les autres membres bénéficient des mêmes droits que les sympathisants.

d) **les membres sympathisants :**
   Personnes qui, ne pouvant pratiquer activement la voile à Vidy, tiennent à manifester leur sympathie pour le CVV.

Article 7 Conditions d'admission

Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au comité, pour les mineurs avec l'autorisation de leur représentant légal.

Les demandes d'admission sont parrainées par deux membres actifs au sens de l'article 6 alinéa a). Les parrains sont chargés d'assurer une bonne intégration du nouveau membre au sein du CVV.

Le comité statue provisoirement sur l'admission, sous réserve de ratification par l'assemblée générale.

Le refus d'admission n'a pas besoin d'être motivé, mais peut faire l'objet d'un recours à l'assemblée générale.

Article 8 Finance d'entrée et cotisations

Les nouveaux membres actifs âgés de plus de 18 ans, à l'exception des membres : conjoints, étudiants / apprentis et sympathisants, au sens de l'article 6 alinéa d) ci-dessus, paient une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale.

Les membres admis avant le premier août acquittent en outre la cotisation annuelle et les autres émoluments fixés par l'assemblée générale pour l'exercice en cours.

Article 9 Perte de la qualité de membre

a) **Démission**
Elle doit être donnée par écrit, en principe pour la fin d'un exercice annuel, mais au plus tard dans les 30 jours suivant l'envoi des cotisations de l'exercice en cours. Passé ce délai, la démission est recevable pour la fin de l'exercice commencé et la cotisation annuelle est due.

b) **Exclusion**
Elle peut être prononcée en tout temps par le comité, après un avertissement écrit et l'audition de l'intéressé, pour comportement contraire aux statuts et règlements du CVV, à la réputation de l'Association ou à l'esprit sportif de manière générale. Le membre exclu peut recourir auprès de l'assemblée générale. L'exclusion intervient automatiquement, sous réserve de décision contraire de l'assemblée générale, à l'encontre du membre qui ne paie pas ses cotisations ou autres émoluments fixés par l'assemblée générale, dans les 30 jours suivant le deuxième rappel qui lui est adressé et qui mentionne les conséquences du retard.

Article 10 Responsabilité des membres

Les engagements du CVV ne sont garantis que par son patrimoine propre, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

Les membres n'ont tiret droit personnel à la fortune sociale du CVV, sous réserve des droits découlant des parts sociales.

TITRE III ORGANISATION

Article 11 Organes statutaires

Les organes du CVV sont :
a) l'assemblée générale
b) le comité
c) les vérificateurs des comptes.

Article 12 Composition

L'assemblée générale, pouvoir suprême de l'Association, est composée des membres actifs.

Les membres cadets, membres de groupes et sympathisants y sont également invités, avec voix consultative.

Article 13 Convocation

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par année, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice annuel, sur convocation du comité adressée aux membres au moins 15 jours à l'avance.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du président, du comité ou du dixième des membres actifs, avec le même délai de convocation.

Article 14 Quorum

Sauf disposition contraire des statuts (art. 31), les décisions de l'assemblée générale sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

Article 15 Votations et élections

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante ; le vote par procuration n'est pas admis.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

A la demande de dix membres présents au moins, du comité ou du président, le vote se déroule au bulletin secret.

Article 16 Ordre du jour

L'ordre du jour est envoyé avec la convocation à l'assemblée générale.

Les propositions individuelles doivent être présentées par écrit au comité, huit jours avant la réunion.

L'assemblée ne peut délibérer et se prononcer que sur les points portés à l'ordre du jour.

Article 17 Compétences

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :
- approbation des rapports du président, du caissier et des vérificateurs ;
- décharge aux organes responsables ;
- élection du président, du caissier, du comité et des vérificateurs des comptes ;
- adoption du budget, fixation des cotisations, de la finance d'entrée et des émoluments divers ;
- décision de contracter des emprunts ;
- émission de parts sociales ;
- adhésion à d'autres sociétés ou associations ;
- fixation de la limite des dépenses hors budget du comité ;
- admission des membres et recours contre les refus d'admission et les exclusions ;
- nomination des membres et présidents d'honneur ;
- adoption et modification des statuts ;
- dissolution de l'Association.

Article 18 Composition

Le comité se compose du président, du caissier et de sept membres au moins, parmi lesquels les juniors doivent être représentés.

Le comité s'organise lui-même.

Les membres du comité sont élus pour deux ans ; ils sont rééligibles. En cas de renouvellement partiel, le nouveau président, caissier ou membre est soumis à la réélection à l'issue du mandat de son prédécesseur.

Article 19 Compétences

Le comité exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à l'assemblée générale. Il traite en particulier :
- des admissions et exclusions, sous réserve de ratification ou de recours à l'assemblée générale ;
- de l'organisation des régates et autres manifestations ;
- de la gestion des biens du club ;
- des règlements internes ;
- des relations avec Swiss Sailing, les autorités et les autres clubs sportifs ;
- des affaires courantes.

Le comité peut déléguer des tâches particulières à d'autres membres du CVV ou à des tiers qui lui rendent compte de leur exécution.

Article 20 Engagement

Le comité représente le CVV à l'égard des tiers.

Il l'engage valablement par la signature de son président ou de son vice-président, signant collectivement avec un autre membre du comité.

Le président et le caissier sont autorisés à signer seuls les chèques postaux.

Article 21 Convocation

Le comité se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire, sur convocation du président ou à la demande de deux de ses membres.

Article 22 Décisions et procès-verbal

Le comité prend ses décisions à la majorité des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante. Les décisions prises en comité sont consignées dans un procès-verbal qui peut être consulté par tous les membres du CVV, moyennant demande écrite.

Article 23 Rapports

Le comité présente chaque année à l'assemblée générale ordinaire :
- un rapport du président sur l'exercice écoulé ;
- un rapport du caissier sur le compte de profits et pertes et sur le bilan ;
- un budget et un programme d'activités pour l'exercice en cours.

Article 24 Désignation des vérificateurs

Lors de chaque assemblée générale ordinaire, il est procédé à la nomination de deux vérificateurs et d'un suppléant, choisis parmi les membres actifs du CVV, en dehors du comité.

Chaque année, un des vérificateurs se retire, le suppléant est désigné comme vérificateur et un nouveau suppléant est nommé. Le vérificateur dont le mandat prend fin n'est pas immédiatement rééligible.

Article 25 Contrôle des comptes

Les comptes annuels sont contrôlés par les vérificateurs qui présentent leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. Ce rapport peut être assorti de commentaires ou de conseils concernant la gestion financière du CVV.

Les vérificateurs peuvent prendre en tout temps connaissance, durant leur mandat, des livres et des pièces comptables.

TITRE IV EXERCICE COMPTABLE ET RESSOURCES

Article 26 Exercice

L'exercice comptable commence le premier novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

Article 27 Produits

Les ressources du CVV sont les suivantes :
- les finances d'entrée ;
- les cotisations et autres émoluments fixés par l'assemblée générale ;
- le produit des locations de places pour bateau et planches à voile ;
- les redevances de l'Ecole de voile ;
- les résultats de l'exploitation du club-house et des manifestations diverses ;
- les produits des autres actifs de l'Association ;
- les subventions, dons, legs, etc.

Article 28 Cotisations

Tous les membres du CVV, à l'exception des membres fondateurs et d'honneur, paient une cotisation annuelle dont le montant est fixé pour chaque catégorie par l'assemblée générale, sur propositions du comité.

Article 29 Dispense et congé

Le président ou le comité peut dispenser un membre de tout ou partie du paiement de la cotisation annuelle et des autres émoluments fixés par l'assemblée générale si les circonstances le justifient.

Le comité peut en outre accorder un congé, entraînant la suppression des cotisations et autres émoluments, à un membre empêché temporairement de prendre part aux activités du CVV en raison de maladie, séjour à l'étranger, études, etc.

Article 30 Cotisations «Swiss Sailing»

Le CVV encaisse auprès de ses membres la contribution due à la Fédération Suisse de Voile – Swiss Sailing, ainsi que toutes prestations à des tiers décidées par l'assemblée générale.

TITRE V DISPOSITIONS FINALES

Article 31 Modification des statuts, fusion et dissolution de l'Association

La modification des statuts, la dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre société ne peuvent être décidées que par une assemblée générale réunissant la moitié au moins des membres actifs.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les six semaines et prendre sa décision à la majorité simple des voix exprimées, quel que soit le nombre des membres présents. Si la dissolution du CVV ou sa fusion avec une autre association est envisagée, la seconde assemblée doit être convoquée au moins 15 jours après la première.

Article 32 Liquidation

En cas de dissolution du CVV, la liquidation sera opérée par la ou les personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale.

L'actif disponible sera consacré en priorité au remboursement des créanciers du CVV, avant tout remboursement des parts sociales.

Le solde éventuel de l'actif net sera remis à une société poursuivant des buts analogues au CVV ou à un autre groupement d'utilité publique désigné par l'assemblée générale.

Article 33 Entrée en vigueur

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 décembre 2001 et entrent immédiatement en vigueur. Ils remplacent ceux du 2 décembre 1998.

Lausanne, le 5 décembre 2001.
Cercle de la Voile de Vidy
Le président Jean-Marc Zimmermann
La secrétaire Angèle Du Pasquier

PUBLICITÉ

Route d'Oron 11
1010 Lausanne
Tél. 021 652 16 18

Ouvert tous les jours

Av. des Figuiers 2
1007 Lausanne
Tél. 021 616 67 64

Fermé le dimanche

adhésion

Bulletin d'adhésion au Cercle de la Voile de Vidy

Catégories de membres		Cotisation annuelle Tarif 2013
☒ Marquer d'une croix ce qui convient		
□ Actif «senior»	(âgé de plus de 18 ans au 1er janvier)	CHF 290.–
□ Conjoint	(conjoint d'un membre actif du CVV)	CHF 60.–
□ Etudiant ou apprenti	(présentation de la carte de légitimation)	CHF 60.–
□ Junior	(âgé de 15 à 18 ans)	CHF 60.–
□ Cadet	(âgé de moins de 15 ans)	CHF 60.–
□ Vétéran	(âgé de plus de 65 ans et 5 ans actif CVV, statut accordé sur demande)	CHF 125.–
□ Sympathisant		CHF 110.–
□ Membre de groupe*		Négocié par le comité

*Ecole, université, entreprise (nom, raison sociale) _____

En sus de la contribution annuelle mentionnée ci-dessus, les membres actifs paient la cotisation due à Swiss Sailing, fixée actuellement à 50.–.
Exceptions : les membres juniors, cadets et conjoints. Les membres sympathisants ne peuvent pas être membres de Swiss Sailing.

Données personnelles

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Localité : _____

Profession : _____ Téléphone : _____ email : _____

Permis moteur oui non Agrée juge FSV : oui non

Membre d'un autre club Swiss Sailing / nom du club : _____

Propriétaire de bateau

Nom du bateau : _____ Série : _____

No de voile : _____ No d'immatriculation : _____

Port d'attache : _____ Place d'amarrage : _____

Parrains

1 Nom et prénom : _____

2 Nom et prénom : _____

□ **Si parrainé par le centre de formation, marquer d'une croix**

Date : _____ Signature : _____

Pour les mineurs, signature de l'autorité parentale : _____

Il est demandé aux membres du CVV de participer à l'activité de leur club, lors des régates et des manifestations.

Prière de retourner ce bulletin à : Cercle de la Voile de Vidy Allée du Bornan 6 1007 Lausanne ou par fax au 021 616 52 08

annonceurs

Nous vous recommandons nos annonceurs. Ils nous aident à publier notre annuaire et nos bulletins. En vous servant chez eux, vous leur montrer que leur annonce est lue, et ainsi ils continueront à nous faire confiance. N'hésitez pas à leur dire que vous venez de la part du CVV, ça leur fera plaisir.

Alimentation, vins	**Mosca Vins S.A.**
Articles nautiques	**Bucher+Walt S.A.**
Assurances	**Axa/Winterthur Assurances**
Bâches	**Savary Bâches**
Bâtiment	**AB peinture et rénovation** **Hoval S.A.** **Rieder Systems S.A.**
Carrosserie	**Mischler + Fils SA**
Chantiers navals	**Chantier naval de Vidy S.A.**
Imprimerie	**Multicopy**
Restauration	**Le Gambero**
Transports	**Compagnie Générale de Navigation**
Voiles	**Fragnière Mégroz Voiles**

SUI
100
Le bateau, c'est notre métier !
Chantier Naval de Vidy SA
Port de Vidy
1007 Lausanne
Tél +41 21 616 08 48
Fax +41 21 617 60 05
info@bateau.ch
www.bateau.ch
Boutique nautique - Bateau école - Bateaux neufs et d'occasion

Multicopy s.a.

Digital Printing

P P
1820 MONTREUX 1

Bâche

Roll-Up

T-shirt

Autocollant

Affiches - Poster

Panneau - Mousse

Livres Personnalisés

Reliure - Sérigraphie

Impression Couleur&Noir blanc

Av. des Alpes 104
1820 Montreux

Tel. 021 963 13 17
Fax: 021 963 13 18

info@multicopy.ch - www.multicopy.ch